

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04/05/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES					
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé d'opérations infrastructures					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :					
	PROGRAMME : 962 02		CODE POSTE : 8227			
	CENTRE DE TRAVAIL : 348		PROGRAMME RH : 975 01			
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE, 918 rue Afarerii					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé du suivi technique et budgétaire des aménagements des infrastructures relatifs à la réforme des transports (abris-bus, gares routières, terminus, etc.). Il gère les infrastructures routières et assure la liaison avec la direction de l'Equipement et les intervenants extérieurs.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef du bureau des transports en commun					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un poste informatique					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Horaire de service (7H 30 à 15H 30 et 14H 30 le vendredi) et très grande disponibilité.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les aménagements des infrastructures relatifs à la réforme des transports terrestres (abris-bus, gares routières, terminus, etc.). - Evaluer les besoins en aménagement d'infrastructure et faire toutes propositions pour en assurer son financement : établissement et suivi du budget. - Préparer le programme annuel des travaux et suivre son exécution. - Faire toute proposition d'amélioration dans l'esthétique et les matériaux utilisés dans les aménagements. - Gérer les infrastructures routières (conventionnement avec les sociétés de transport, participation à la mise en place d'un système d'information des usagers, etc.). - Planifier le programme de rénovation et d'entretien des infrastructures, en contrôler la bonne exécution. - Assurer la liaison avec la Direction de l'Equipement et les intervenants extérieurs au service (architectes, entreprises de travaux public, etc.). - Participer à toutes réunions relatives à son domaine de compétence (ex. sur les infrastructures routières). 					
14	ACTIVITES ANNEXES <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les opérations relatives au domaine de l'immobilier administratif (aménagement de bureaux, centre de contrôle technique, etc.). - Participer à la mise à jour de la réglementation relative à la signalisation routière. 					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : TECHNICIEN
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Technicien en génie civil

S : Sensibilisation – A : Application – E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Synthèse et analyse		X	
	- Connaissance des procédures budgétaires en vigueur sur le territoire		X	
	- Rédaction et mise en forme les documents		X	
	- Autonomie et responsabilité	X		
	- Maîtrise des études techniques (construction d'arrêt de bus, terminus, aménagement routier)			X
	- Connaissance des procédures relatives au marché public		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du temps et des projets - Savoir négocier - Itinéraire de formation « chargé d'opérations infrastructures »
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans (3 ans minimum)
----	--

LE DIRECTEUR

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

La liste des activités n'est pas limitative et le poste devra s'adapter à l'évolution générale du service, notamment lors de modification (réduction ou extension) de ses missions.